



AVIS DE DÉMOLITION

*Conformément à l'article 3.2.1 du Règlement sur les
demandes de démolition numéro 580-2023*

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Prenez avis que le comité constitué en vertu du *Règlement sur les demandes de démolition numéro 580-2023* est saisi de trois demandes de démolition pour les immeubles suivants :

- 120, rue Dupont, à Pont-Rouge, propriété de Raymonde et Dany Auger
- 30, rue de la Station, à Pont-Rouge, propriété de 9387-8569 Québec Inc.
- 64, rue Dupont, à Pont-Rouge, propriété de Éric Lavoie

Conformément à l'article 148.0.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi qu'à l'article 3.2.3 du *Règlement sur les demandes de démolition numéro 580-2023*, toute personne voulant s'opposer à la démolition de ces immeubles doit faire connaître, dans les dix (10) jours suivant l'affichage du présent avis, par écrit, son opposition motivée à la directrice du Service juridique et greffière, Esther Godin, à savoir d'ici le **vendredi 26 septembre 2025**, au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge.

Le comité de démolition analysera les oppositions reçues lors d'une séance publique le **lundi 29 septembre à 17 h 30**, à la salle 154 de la Place Saint-Louis, située au 189, rue Dupont, à Pont-Rouge (entrer par la porte principale située sur la façade avant du bâtiment principal). Un des conseillers sera à cette porte et vous amènera à la salle mentionnée ci-haut.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 16^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2025.

La greffière adjointe,

Nicole Richard

Localisation du 120, rue Dupont



Photo du bâtiment principal



Date de la photo : 8 juillet 2025

Localisation du 30, rue de la Station

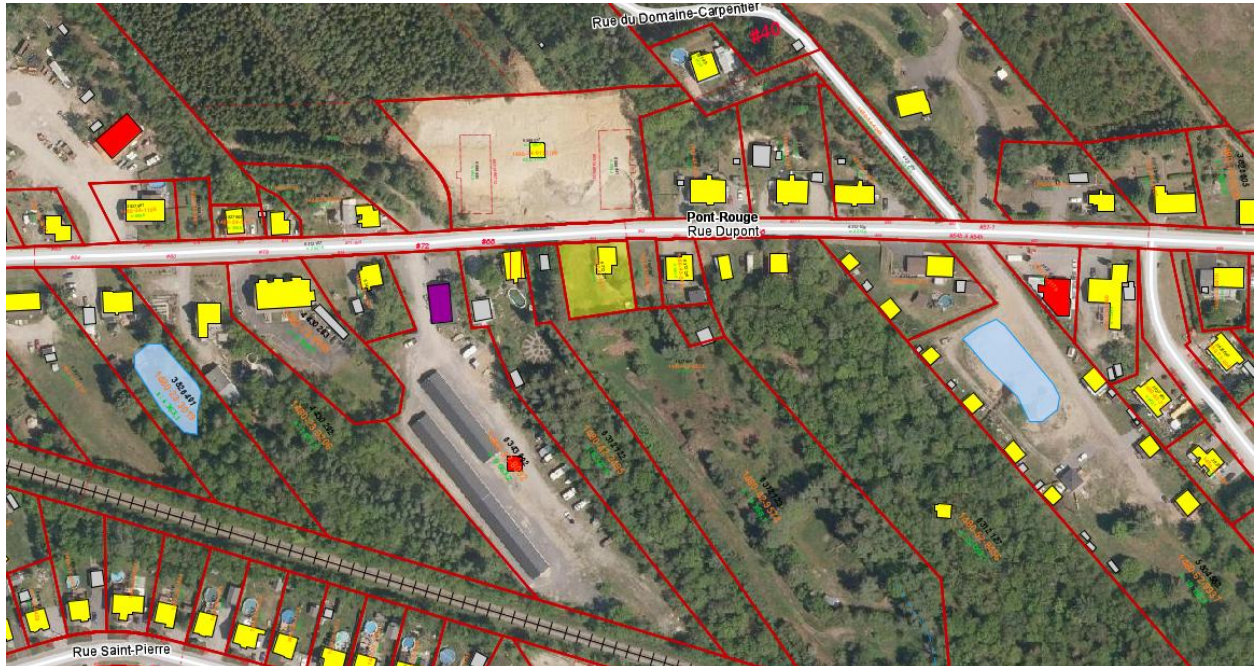


Photos du bâtiment principal



Date de la photo : 17 juillet 2025

Localisation du 64, rue Dupont



Photos du bâtiment principal



Date de la photo : juillet 2023